

MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-
CAPITALE
Monsieur Th. WAUTERS, Directeur
B.D.U. – Direction des Monuments et Sites
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

Bruxelles, le

N/réf. : JMB/BXL-2.2591/s.605

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Quai au Bois à Brûler, 47-49 : restaurant La Marie Joseph.
Etude de la valeur patrimoniale de l'aménagement intérieur et du mobilier
(Christophe Gevers, 1971).

Suite à l'annonce de la fermeture du restaurant La Marie Joseph, la CRMS a pris l'initiative d'étudier la valeur patrimoniale du bien et sa place dans l'œuvre de Christophe Gevers. Lors de sa séance du 31 mai 2017, elle a décidé de commander un inventaire des éléments constitutifs du décor et de l'ameublement, accompagné d'un reportage photographique exhaustif.

Intérêt de la personne de Christophe Gevers

Créateur de mobilier, designer et architecte d'intérieur, Christophe Gevers (1928-2007) est une figure atypique dans le monde de l'architecture d'intérieur et du design en Belgique. En grande partie autodidacte, dépourvu de diplôme, il a développé une vision personnelle de la profession, qui se traduit avec évidence dans les formes, le choix des matériaux, des textures et des couleurs de ses réalisations, et qui trouve sa source dans une démarche unique. En effet, Gevers était le créateur de ses œuvres au sens artisanal du terme : il ne se contentait pas de les concevoir et de les dessiner, il les fabriquait et parfois même allait jusqu'à les produire en petites quantités.

Sa démarche relevait donc de l'art total selon un double point de vue : d'une part dans le sens généralement admis de la maîtrise de tous les éléments constitutifs d'un ensemble mais aussi dans la mesure où il en maîtrisait toutes les étapes de la chaîne créative, depuis la première idée jusqu'à l'objet fini.

Ses réalisations y gagnent une dimension d'unicité apparemment contradictoire avec la notion de design industriel, discipline à laquelle on l'a fréquemment rattaché bien que, de son propre aveu, il n'ait jamais su ce que cela voulait dire.

Gevers a été chef d'atelier de mobilier et d'agencement à La Cambre de 1959 à 1993 et a donc formé plusieurs générations d'architectes d'intérieur.

Intérêt de l'œuvre de Christophe Gevers (voir liste complète en annexe)

La part résolument créative de l'activité professionnelle de Gevers se déploie de la fin des années 1950 au début des années 1990. Pendant un peu plus de trente ans, il a produit une œuvre d'une cohérence et d'une égalité de qualité exceptionnelles. Rapidement parvenu à la maîtrise de son vocabulaire et de sa syntaxe propres, il œuvrera au fil des décennies à affiner et à décliner sa démarche initiale. Aucune redondance pour autant, pas d'affaiblissement dans la mesure où son inébranlable volonté de perfection technique mise au service d'une seule idée –la recherche d'une harmonie pleine et durable- maintient son œuvre au plus haut niveau, depuis ses premiers essais jusqu'à ses dernières réalisations.

Cette unité d'inspiration, le choix de matériaux assez limités mais sélectionnés pour leur beauté intrinsèque, leur solidité et leur durabilité offrent non seulement une grande cohérence à l'œuvre de Gevers mais également une impression intemporelle. Même lorsqu'elles sont datées (années 1960-1980), les formes sont suffisamment simples pour ne pas se démoder ; les matériaux se patinent et s'embellissent avec le temps. Pourtant, l'œuvre de Gevers est menacée et aucune de ses réalisations n'est protégée.

Intérêt spécifique de La Marie Joseph au sein de l'œuvre de Christophe Gevers

Gevers réalise le décor du restaurant La Marie Joseph en 1971 pour le compte de la famille Niels. Il s'agit de la troisième collaboration de Gevers pour ces propriétaires-mécènes éclairés, amateurs d'art contemporain. Ensembles, ils avaient déjà réalisés le restaurant Le Vieux Saint Martin au Grand Sablon en 1968-1969 ainsi que le restaurant et la cafétéria du Pavillon belge de l'Exposition universelle d'Osaka au Japon en 1970. Leur collaboration réalisera encore trois aménagements : les bureaux et magasins de Niels Vins quai aux Briques en 1973, le Duc d'Arenberg au Petit Sablon en 1975 et la Brasserie Canterbury avenue de l'Hippodrome en 1993.

La CRMS estime que l'intérêt d'un classement est atténué par les points suivants :

- Le restaurant est porté par un contexte auquel il reste fortement lié : la relation privilégiée entre les propriétaires et Gevers, et la fonction comme restaurant de poisson et de crustacés dans le quartier de l'ancien port de Bruxelles avec ses références par les matériaux, les couleurs et certains éléments de décoration.
- La valeur patrimoniale du restaurant vaut pour le décor créé par Gevers, constitué d'éléments de type meuble, dont une part importante pourrait être conservée indépendamment du bâtiment pour lequel ils ont été créés.
- Les propriétaires ont toujours fait preuve d'un grand soin dans le choix des créateurs auxquels ils s'adressaient. Ils ont toujours mis la figure de Gevers en avant comme créateur des décors de leurs établissements et ont ainsi œuvré à la reconnaissance de son œuvre. C'est donc en connaissance de cause qu'ils envisagent le destin de leur propriété du quai au Bois à Brûler (démolition et reconstruction d'un ensemble immobilier contemporain). Il faut, dans ce contexte très spécifique, au moins les entendre.



La CRMS estime que l'intérêt de la conservation de l'ensemble est renforcé par les points suivants :

- Gevers a composé une œuvre totale, depuis les lignes générales de la composition jusqu'aux détails de présentation.
- Le restaurant fait partie d'un ensemble cohérent : la salle mais aussi la terrasse, les cuisines et la salle de réception à l'étage, ainsi que les appartements aux niveaux supérieurs.
- La Marie Joseph n'est pas une œuvre-clé dans l'évolution de Gevers mais uniquement parce que Gevers a fait preuve, dans toutes ses réalisations, d'une exigence vis-à-vis de lui-même, des corps de métier et de son client tellement extrêmes que le résultat est d'une égalité de qualité exceptionnelle d'une réalisation à l'autre. Seules deux autres réalisations parmi les nombreux établissements qu'il réalisa l'emportent sur la Marie Joseph : Le Cap d'Argent pour son antériorité chronologique et la présence des principes qui vont caractériser son œuvre ainsi que Le Vieux Saint-Martin (1968-1969) comme aboutissement de la première phase de Gevers et de sa collaboration avec la famille Niels. La Marie Joseph les surpasse sur un point primordial : elle est la seule à être conservée intacte, dans son état strictement original. Dans les deux autres cas, des transformations ont été apportées, souvent par Gevers lui-même mais elles n'ont donc pas conservé leur aspect initial.
- Lorsqu'on reprend la chronologie de l'œuvre de Gevers, on constate également que La Marie Joseph est la plus ancienne des réalisations de Gevers encore en état : toutes ses réalisations antérieures sont soit transformées, soit détruites.

- De manière générale, il faut noter qu'à peine dix ans après la disparition de Gevers et au moment où son œuvre commence à être connue et appréciée comme un « classique » de la création de mobilier et d'objets, l'essentiel de ses réalisations a été détruit ou, au mieux, démantelé et vendu sur le marché des antiquités.

Citons parmi les aménagement de restaurants entièrement intacts de Gevers à Bruxelles La Marie Joseph et la Brasserie Canterbury, plus tardif et moins innovant mais avec une terrasse extérieure permanente remarquable. En prenant en considération les modifications acceptables et/ou réversibles, on peut ajouter Le Cap d'Argent (1959, modifié par Gevers vers 1970), Le Vieux Saint-Martin (1968-69, modifié par Gevers en 1980), le restaurant de La Cambre (1970, modifié par Elie Levy en 2008) et les bureaux et magasins Niels Vins (1973, transformés à une date indéterminée).

En conclusion, La Marie Joseph n'est donc pas l'œuvre de Gevers la plus aisément recyclable car tout le décor a été conçu afin de connoter la relation avec la mer (plafond jaune ciré, lames en forme de flotteurs de filets, tente solaire rayée blanc et bleu,...). Le Vieux Saint-Martin et la Brasserie Canterbury le sont avec plus d'évidence en raison de leur décor de brasserie et de leur fonction plus polyvalente. La Marie Joseph n'est pas non plus une œuvre fondatrice de l'esthétique de Gevers. Le Cap d'Argent et Le Vieux Saint-Martin lui sont antérieurs. La Marie Joseph n'est pas non plus le seul établissement entièrement conservé dans son état d'origine. C'est en effet aussi le cas de la Brasserie Canterbury.

En outre, la valeur du restaurant devrait être mesurée en fonction du contexte global de la réaffectation de l'immeuble de 1970 : restaurant et terrasse, cuisines, salle de banquets à l'étage et appartements aux étages.

La CRMS décide dès lors qu'une visite sur place doit permettre, en accord avec les propriétaires, de réaliser un inventaire des éléments constitutifs du décor et de l'ameublement, accompagné d'un reportage photographique exhaustif.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations très distinguées.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Liste des projets de Christophe Gevers (à partir d'une note de travail de T. Bellenger de mai 2017) :

- 1956 ou 1957 engagé chez De Coene / Knoll
- 1958 restaurant Cap d'Argent, Bruxelles (fortement modifié)
- 1959 gagne le Signe d'Or
- 1959-1960 engagé comme chef d'atelier de mobilier et agencement à La Cambre
- 1959 restaurant Taverne Palais des Beaux-Arts, Bruxelles (détruit)
- 1960 Golf club de Waterloo
- 1961 showroom Bruynzeel, Anvers
- 1963 sélection pour l'Institut d'Esthétique industrielle
- 1966 ? mobilier Asko
- 1967 showroom Bruynzeel, Ostende
- 1967 showroom Bruynzeel, Liège
- 1967 bureaux et salle de conférence de l'Office belge pour l'Accroissement de la Productivité
- 1966-1967 bateaux Flandria N°16 : restaurant ; N°20 : pont supérieur
- 1968 bateau Flandria N°21 : aménagement général
- 1968 showroom Asko, Paris
- 1968 bureaux de la Fondation Industrie Université
- 1968-1969 restaurant Le Vieux Saint-Martin, Bruxelles
- 1968-1971 Crédit communal (Dexia) : Auditorium 44 & 2 cinémas Twins, Passage 44, Bruxelles
- 1970 restaurant et cafétéria du Pavillon belge, Exposition universelle, Osaka, Japon
- 1970 restaurant La Cambre, Bruxelles
- 1971 restaurant La Marie Joseph, Bruxelles
- 1971 bijouterie Tabbah, Bruxelles
- 1972 parfumerie Ambre, Bruxelles
- 1972 magasin de vêtements Destroyer's, Gand

| | |
|-----------|---|
| 1972-1975 | centre culturel et centre de congrès, maison communale de Woluwe-Saint-Pierre |
| 1973 | magasin de vêtements Destrooper's, Bruxelles |
| 1973-1974 | nouveau siège social de FINA, Bruxelles |
| 1973 | restaurant Les Trois Tonneaux, Bruxelles (détruit) |
| 1973 | bureaux de Niels Vins, Bruxelles |
| 1974 | restaurant Stella Rond Point, Bruxelles (détruit) |
| 1974 ? | maison privée, Lasne |
| 1974 | magasin de vêtements Destrooper's, Anvers |
| 1974 | bureaux Vanypeco Troost, Bruxelles |
| 1975 | restaurant Duc d'Arenberg, Bruxelles (détruit) |
| 1975-1977 | restaurant, cafétéria et hall d'accueil BBL (ING), Bruxelles (détruit) |
| 1976 | agence Crédit communal du Passage 44, Bruxelles |
| 1976 | bureaux et salle d'exposition des Etablissements Simonis, Bruxelles |
| 1976 | magasin de chaussures Scarpa, Bruxelles |
| 1976-1978 | restaurant et cafétéria Société Générale de Banque, Bruxelles (détruit) |
| 1977 | bateau Flandria N°16 : extension du restaurant |
| 1977 | autre magasin de chaussures Scarpa, Bruxelles |
| 1978 | nettoyage à sec Sea Horse, Bruxelles |
| 1978 | laboratoires E.R.F.A., Bruxelles |
| 1979 | autre nettoyage à sec Sea Horse, Bruxelles |
| 1979 | bureaux Consulting Partners, Bruxelles |
| 1979 | exposition <i>Créativité et meuble</i> , Design Centre, Bruxelles |
| 1979 | meublier GAIAC |
| 1979 ? | luminaires Light |
| 1979 | magasin de meubles Mobilia, Kinshasa |
| 1979 | magasin de meubles Domus, Bruxelles |

- 1979 exposition *Mobilier de Belgique de Henry van de Velde à nos jours*, Design Centre, Bruxelles
- 1980 membre du jury Interieur Kortrijk
- 1980 demande de patente pour une armoire (Europe, USA,...)
- 1981 exposition des luminaires Light, Design Centre, Bruxelles
- 1982 médaille d'or pour le canapé MIM, 45^e Internationale Meubelbeurs
- 1983 logo et restaurant fast-food Quick avenue Louise, Bruxelles (détruit)
- 1983 mobilier MIM
- 1983 sélection pour le Signe d'Or (canapé MIM)
- 1984 exposition *Design in België 1940/84*, Musée d'Art Moderne, Bruxelles
- 1987 restaurant Quick, Grenoble (détruit)
- 1987 restaurant Quick, Paris (détruit)
- 1987 bureaux De Kie, Anvers (détruit)
- 1988 restaurant Quick, Bordeaux (détruit)
- 1988 restaurant Queens, Anvers (détruit)
- 1993 restaurant Canterbury, Bruxelles
- 1993 exposition à La Cambre, Bruxelles
- 2002 exposition *Le Bon et le Mauvais Goût, Intérieurs belges de l'Art nouveau au loft* aux Archives d'Architecture Moderne (AAM), Bruxelles

La reconnaissance de l'œuvre de Christophe Gevers est attestée par une importante exposition au CIVA en 2008 et deux publications :

- LOZE, P., *Christophe Gevers Designer*, Bruxelles, Editions d'art Laconti, 2008.
- HAEMERS, E., *Christophe Gevers (1928-2007) Interieurarchitect & designer*, s.l., s.d. (ca 2008).